

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA TUNISIE,

DE 1938 A 1947

APERÇU GENERAL

Dans l'hypothèse de la persistance des tendances actuelles de la natalité et de la mortalité en Tunisie, il est permis de prévoir un accroissement naturel très rapide de la population (de l'ordre de 50.000 unités par an).

Un tel potentiel démographique exige la mise en valeur totale du pays : augmentation de la production agricole grâce à un équipement hydraulique et électrique, modernisation de l'exploitation des richesses minières, industrialisation progressive basée sur les ressources locales.

Ces dernières années ont été pour la Régence une période de dépression économique (voire même de paralysie dans certains secteurs) en raison d'une part des destructions causées pendant la guerre aux installations ferroviaires, portuaires, électriques etc... et d'autre part de la sécheresse persistante qui a considérablement diminué le rendement des diverses cultures céréalières, viticoles et oléicoles.

Si les conditions atmosphériques ont été jusqu'ici défavorables, accentuant le malaise de l'agriculture, par contre, une nette amélioration a été observée dans un domaine stable de l'économie tunisienne : l'industrie extractive dont l'indice a atteint 88 en mars 1947 (en prenant pour base 100 la production moyenne de 1937-1938-1939).

Par ailleurs, l'interruption des relations avec la Métropole et l'Etranger a obligé la Régence à utiliser au maximum ses ressources propres. La fin de la guerre et la

reprise des échanges commerciaux n'ont pas ralenti cette tendance et, actuellement, des industries locales continuent à se développer.

Ces essais n'ont pas manqué de faire naître l'idée d'une industrialisation de ce pays, axée sur l'exploitation des richesses tunisiennes. Grâce aux produits du sous-sol et des salines, de l'agriculture, de la pêche et des forêts, il semble en effet possible d'alimenter un équipement industriel moderne qui viendrait se juxtaposer avec profit à l'activité artisanale traditionnelle.

I. DEMOGRAPHIE

A. LA POPULATION

D'APRES LES RECENSEMENTS

Le problème démographique tunisien doit retenir toute l'attention des Pouvoirs Publics, et il ne saurait être question d'élaborer un plan de mise en valeur de la Régence sans tenir compte de l'évolution de la population dont les divers recensements montrent l'accroissement considérable.

Il a été procédé, au mois de novembre 1946, au dénombrement général de la population : pour la première fois des questionnaires individuels bilingues ont été utilisés. Le Service Tunisien des Statistiques a assuré le dépouillement des imprimés au moyen des méthodes mécanographiques les plus modernes.

Le tableau suivant permet de suivre la variation du nombre des habitants européens et tunisiens.

	Population Européenne	Population Tunisienne	Population Totale (1)
1936	213.205	2.394.690	2.608.313
1946	239.549	2.903.949	3.230.952

Les chiffres de 1946 sont sans doute inférieurs à la réalité. En raison du nombre très faible des agents recenseurs et de l'inaptitude de certains de ceux-ci à remplir leur mission, en raison également des difficultés rencontrées (défiance ou in-

souciance de la population, manque de moyens matériels...), des omissions se sont certainement produites. Par ailleurs,

(1) Y compris les divers.

la population nomade échappe très facilement à tout contrôle précis. Quoiqu'il en soit, les résultats de ce dénombrement sont très intéressants et marquent un progrès dans l'observation de la situation démographique de la Tunisie.

Si l'on tient compte des mouvements migratoires, l'accroissement résultant de la comparaison des chiffres des recensements de 1936 et 1946, correspond donc à l'accroissement naturel fourni par la balance des naissances et des décès; et, au total, les migrations et les excédents des naissances sur les décès portent l'augmentation annuelle totale de la population à environ 60.000 unités.

Le gain net entre 1936 et 1946 a donc atteint 24 pour cent.

En Algérie et au Maroc, l'accroissement a été respectivement de 21 pour cent et d'environ 40 pour cent. Dans le cas du Maroc, ce pourcentage est trop élevé et provient certainement à la fois des imperfections des recensements antérieurs ainsi que de la tendance des services locaux à majorer les chiffres réels, par suite du maintien du rationnement (le dénombrement étant fait non d'après des bulletins individuels, mais au moyen de déclara-

tions numériques collectives).

En particulier de 1936 à 1946, la population française de la Régence a augmenté de 32 pour cent et représente actuellement environ 59 pour cent du peuplement européen (contre 50 % en 1936). Cet important accroissement de la colonie française n'est pas tant la conséquence d'une forte natalité ou d'une politique d'immigration que des dispositions légales en matière de nationalités. Ces dispositions (Loi du 20 décembre 1923 confirmée par l'Ordonnance du 22 juin 1944 du Gouvernement Provisoire de la République Française) portent principalement sur les Italiens d'origine qui viennent accroître le nombre des français.

Le développement de la population de la Tunisie depuis le début du siècle est dû à l'amélioration des conditions de vie, aux progrès de l'hygiène et à l'équipement sanitaire. (1)

L'évolution rapide des habitants de la Tunisie est à rapprocher de la structure caractéristique remarquablement « jeune » de la population.

Le tableau suivant permet de comparer la répartition de la population par groupes d'âge en France, en Algérie et en Tunisie.

	TUNISIE	ALGERIE	FRANCE
0 à 1 an	3 %	2 %	2 %
1 à 5 ans	11 %	8 %	6 %
5 à 15 ans	27 %	20 %	14 %
15 à 60 ans	52 %	63 %	63 %
60 et +	7 %	7 %	15 %
	100	100	100

Nous voyons qu'en Tunisie, environ 40 % de la population recensée a moins de 15 ans (contre 30 % en Algérie et 22 % en France) et 7 % seulement a plus de 60 ans (contre 7 % en Algérie et 15 % en France).

Notons également que l'augmentation de la population s'accompagne d'un mouvement vers les villes assez sensible : le peuplement rural a en effet diminué de près de 10 % entre 1936 et 1946 et ne représente plus actuellement que 67 % de la population totale (2).

B. — NATALITE ET MORTALITE

La population aussi bien tunisienne qu'européenne (celle-ci à un degré moindre) de la Régence présente les caractères propres d'une population jeune, en pleine croissance; nous avons déjà vu la structure de la population.

De leur côté, les taux de natalité et de mortalité (proportions des naissances vivantes et des décès pour 10.000 habitants), calculés pour des périodes quinquennales depuis 1919, montrent bien l'évolution favorable de la balance démographique du pays.

(1) Le nombre de journées d'hospitalisation est passé de 77.000 en 1923 à 700.000 environ en 1945.

(2) D'après les résultats provisoires du recensement.

	1919-1923	1924-1928	1929-1933	1934-1938	1939-1944
Natalité	235	258	295	288	298
Mortalité	165	180	171	164	181

La natalité présente une tendance générale de hausse (observée également, depuis 1921, en Algérie où la proportion atteignait 360 en 1936) qui permet au taux tunisien d'être comparable à celui des pays à forte natalité comm le Japon, la Pologne, l'U.R.S.S., l'Égypte.

Il est intéressant de noter que la natalité française en Tunisie, bien qu'inférieure à la natalité tunisienne, est cependant plus forte que la natalité métropolitaine. Cette supériorité subsiste malgré une baisse relative régulière observée depuis quelques années dans le peuplement européen de l'Afrique du Nord, due en partie à une trop forte concentration urbaine (la ville de Tunis renferme la moitié du peuplement européen).

Quant à la mortalité, dont le taux avait diminué en période normale d'avant-guerre, elle a considérablement augmenté au cours des dernières années (1), surtout en raison de la valeur considérable de la mortalité infantile dans toutes les catégories de population.

On a, en effet, pu observer pendant cette période de restrictions et de pénurie (à la fois dans l'alimentation et dans l'hygiène), principalement à Tunis mais aussi dans l'intérieur, une forte proportion de décès d'enfants de moins d'un an.

Pour 100 décès au total, on a compté en moyenne à Tunis environ 25 décès d'enfants de moins d'un an, et pour 100 naissances vivantes on a enregistré environ 12 décès au cours de la première année. Ce taux est toutefois inférieur à celui de l'Égypte (1) (17 %), de la Bulgarie (13 à 18 %) etc...

La natalité et la mortalité sont moins élevées dans l'élément européen qui trouve en Tunisie un « terrain » d'expansion démographique très favorable. Les excédents des naissances sur les décès sont, en effet, tels que la population européenne augmente annuellement d'environ 100 pour 10.000, et voit ainsi son taux d'accroissement dépasser celui de la plupart des pays européens.

Ajoutons également que si la population européenne a augmenté en valeur absolue

entre 1936 et 1946, elle ne représente cependant toujours que 8 % de la population totale de la Régence.

C. — LA. PRESSION DEMOGRAPHIQUE

En face d'une paussée démographique aussi nettement amorcée, et dans l'état actuel de la technique utilisée, les ressources de l'économie tunisienne s'avèrent-elles suffisantes pour assurer un niveau de vie convenable ?

Nous allons passer en revue les différents secteurs de l'activité du protectorat.

De cet examen général, il ressort que si des progrès considérables ont été accomplis depuis la Libération, beaucoup de problèmes subsistent dont la solution conditionne un redressement rapide plus complet et un développement économique à plus longue échéance.

Autrefois exportatrice de céréales, la Tunisie a dû et doit encore importer les matières alimentaires indispensables. Ses importations ne peuvent être payées que dans une faible mesure par les produits exportés insuffisamment transformés sur place. Ne disposant pas des devises nécessaires, en raison du déficit de sa balance commerciale, la Régence doit faire appel au crédit pour assurer son rééquipement et sa modernisation technique.

Au cas où un effort financier d'ensemble ne pourrait être entrepris, il semble du moins possible, au moyen d'investissements initiaux relativement faibles, de créer des installations permettant de valoriser progressivement les marchandises exportées : l'apport de devises qui en résulterait, contribuerait à améliorer peu à peu la structure industrielle et le potentiel de production agricole du pays et à élever un niveau de vie qui risque de s'amenuiser.

II. PRODUCTION MINIERE ET INDUSTRIELLE

A. — INDUSTRIE MINERALE

L'industrie minérale constitue pour la Tunisie une ressource essentielle. Le sous-sol tunisien contient surtout des phosphates, mais également des minerais de fer, de plomb, de zinc, des lignites et d'autres espèces de moindre importance (1).

(1) Le taux de mortalité générale est en régression : d'après les déclarations de décès enregistrées en 1946, il a atteint environ 160.

(2) Le taux égyptien de mortalité générale s'est maintenu, en moyenne, au-dessus de 265 entre 1938 et 1943.

(1) Voir « Les Mines en Tunisie » dans le Bulletin du Service Tunisien des Statistiques (premier trimestre 1947).

a) Les phosphates

Les gisements de phosphates de chaux occupent une place prépondérante dans l'économie de la Régence. Leur position est toutefois défavorisée par rapport aux gisements marocains :

- La teneur des minerais tunisiens en phosphates tricalcique est moins forte (à peine la moitié de la production comprend des minerais de la catégorie 65-70 % contre une teneur moyenne de 75 % pour les produits marocains).
- Le prix de revient de l'exploitation est plus élevé en raison de la vétusté des installations.
- Les frais de transports sont très importants par suite de l'éloignement des ports (distance moyenne : 226 kms).

De même qu'avant la guerre (accords de 1933), une convention entre les produc-

teurs nord-africains permet d'assurer la vente des produits tunisiens, par une répartition des débouchés. Le contingent attribué à la Tunisie varie de 39 à 46 % selon le tonnage des expéditions nord-africaines.

Pendant la guerre, l'interruption des relations commerciales normales a provoqué une baisse très importante de la production.

Devant les besoins en engrais de l'agriculture mondiale, l'extraction et l'exportation ont crû progressivement depuis 1943; en mars 1947, la production a atteint 153.700 tonnes (dépassant ainsi de 2 % la production moyenne mensuelle des trois dernières années d'avant-guerre) et l'exportation 161.700 tonnes (chiffre supérieur de 9 % à la moyenne des années 1937-1938-1939). Le tableau suivant montre bien l'évolution de la production et le relèvement accompli depuis 1943 malgré les difficultés de transports et l'usure du matériel.

INDICE DE LA PRODUCTION DES PHOSPHATES								
	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	Mars 1947
Indice.....	66	59	49	18	29	39	77	102

Les besoins énormes de la consommation mondiale ainsi que la conclusion des accords avec les autres producteurs nord-africains semblent devoir assurer des débouchés réguliers aux minerais tunisiens. Les stocks diminuent dans les mines et à quai. La hausse des salaires et l'amélioration du ravitaillement dans les mines attirent les ouvriers et, actuellement, la main-d'œuvre devient plus abondante (au début de 1947 on comptait plus de 6.000 ouvriers contre 5.800 en 1938).

Cette période de demande anormalement élevée, limitant les effets de la concurrence, devrait permettre aux sociétés exploitantes de renouveler le matériel et de moderniser les installations. Elle devrait les inciter à rechercher les moyens d'enrichir leurs produits par des traitements mécaniques ou chimiques, et à essayer de mettre sur pied des méthodes d'obtention directe d'engrais assimilables. Le phosphate étant la principale source

de devises pour l'économie tunisienne, la transformation sur place permettrait une valorisation du produit et, par là, une amélioration de la balance commerciale.

b) Le minerai de fer

Les minerais tunisiens, non phosphoreux et à haute teneur, étaient très appréciés avant la guerre. Presque toute la production étant exportée, principalement vers l'Angleterre (70%), la France (10%) et la Hollande (8%), la baisse des cours mondiaux avait déjà, dès 1937, provoqué une diminution de la production, qui n'a fait que s'accroître par suite des dégâts considérables causés aux installations portuaires et minières pendant la guerre. Une reprise progressive a porté l'extraction à 132.400 tonnes en 1945 et à 183.700 tonnes en 1946 (contre 828.000 en 1938). En mars 1947, l'indice atteignait 55 (base 100 moyenne 1937-1938-1939). Ceci est d'autant plus remarquable que seule la mine de Djérissa fonctionne depuis 1942.

INDICE DE LA PRODUCTION DE MINERAI DE FER (Base 100 moyenne 1937-1938-1939)								
	1940	1941	4	1943	1944	1945	1946	Mars 1947
Indice.....	41	0,1	1942	4	10	16	22	55

La création d'une industrie sidérurgique tunisienne serait de nature à accroître le potentiel économique du pays : la Tunisie possède à Djérissa un gisement (dont les réserves s'élèvent à plusieurs dizaines de millions de tonnes) d'exploitation facile en carrière.

Si, pour l'approvisionnement en charbon, elle est tributaire de l'étranger, les frais d'importation sont diminués car les phosphates et d'autres denrées permettent de garantir un fret de retour aux navires apportant du coke.

Il ne s'agit point tant de faire entrer la Tunisie dans la concurrence mondiale des grands produits industriels que de prévoir la fabrication sur place, à partir des ressources locales, des produits normalisés essentiels nécessaires à la satisfaction des besoins intérieurs : tréfilerie, chau-

dronnerie, boîtes de conserves, clouterie etc.. Une telle orientation mettrait fin à l'anomalie coûteuse qui consiste à exporter des matières premières à bas prix et à les importer sous forme de produits ouvrés.

c) Autres Minerais

La production de plomb qui atteignait en moyenne 27.000 tonnes dans les trois dernières années d'avant-guerre, avait considérablement diminué pendant la guerre. Depuis 1943, l'activité a repris et l'indice s'élevait en 1946 à 50 et en mars 1947 à 68.

Quant au zinc, son extraction, augmentant régulièrement depuis 1943, était en 1946 de 3.100 tonnes (contre 1.400 tonnes en 1938), et portait à 340 la valeur de l'indice en mars 1947.

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	Mars 1947
Indice plomb....	77	77	44	15	37	37	50	68
Indice zinc.....	120	60	120	12	120	120	202	340

Quelques gisements de manganèse, de mercure, de pyrite, donnent lieu à une activité irrégulière et à une faible extraction. Par contre, les mines de lignites du Cap Bon ont été mises en exploitation en 1939 en vue de remédier à l'insuffisance des importations de charbon. Le tonnage extrait, après avoir atteint 142.000 tonnes en 1942, était tombé à 41.000 tonnes en 1943 : il a augmenté régulièrement depuis la Libération pour atteindre 95.500 tonnes en 1946. L'extraction est actuellement onéreuse et devrait être améliorée pour aboutir à des prix de revient moins élevés.

INDICE GENERAL

DE LA PRODUCTION MINIERE

Cet indice est une moyenne pondérée des indices simples relatifs aux phosphates, au fer, au plomb et au zinc. On a affecté chaque indice simple d'un coefficient représentant l'importance du minerai correspondant dans la production totale des années 1937-1938-1939 (importance calculée d'après la valeur des quantités extraites).

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	Mars 1947
Indice.....	60	52	37	14	25	33	61	88

L'indice montre bien une baisse d'activité de 1940 à 1943, suivie d'un redressement très sensible depuis la Libération du pays.

L'équipement industriel de la Régence doit avoir pour premier résultat d'accroître la production minière grâce à une modernisation des procédés d'exploitation

et de traitement des minerais et à l'emploi d'un outillage mécanique perfectionné. L'amélioration du rendement diminuerait le prix de revient et permettrait non seulement de faire face aux besoins intérieurs, mais également de lutter contre la concurrence étrangère.

Dans le domaine des recherches, les ré-

sultats sont encourageants en ce qui concerne les hydrocarbures, et le Syndicat d'Etudes et de Recherches Pétrolières de Tunisie (S.E.R.E.P.T.) poursuit ses travaux avec des chances de succès appréciables.

Par ailleurs, les ressources en sel marin et en sels divers sont très importantes : l'exploitation des réserves de la Sebkhah de Zarzis pourrait fournir, en grande quantité, de chlorure de potassium, du chlorure de magnésium, du brome, du sulfate de magnésium etc...

B. -- AUTRES INDUSTRIES

a) Industries de transformation de minerais

1. — Phosphates et Engrais.

La valorisation des phosphates est, nous l'avons vu, l'un des problèmes essentiels de l'industrie minière. Outre les procédés d'enrichissement généralement utilisés (ventilation, lavage, calcination...), deux industries transforment le minerai tunisien :

- Une société produit à Tunis des superphosphates à 16 % d'acide phosphorique. Son tonnage annuel a atteint en 1946 près de 25.000 tonnes (contre 33.000 tonnes avant la guerre). Cette usine a également produit près de 15.000 tonnes d'engrais composés (phosphates d'ammoniaque).
- Les besoins tunisiens étant évalués à environ 55.000 tonnes une extension des installations est prévue pour atteindre ce chiffre.
- Les hyperphosphates sont obtenus mécaniquement par broyage et pulvérisation des minerais du Sud, et conviennent à la fertilisation des terres acides. Une usine, installée à Sfax, d'une capacité mensuelle de 12.000 tonnes, a exporté 100.000 tonnes en 1946 (contre 136.000 tonnes en 1938).

2. — Métallurgie du Plomb et du Zinc

Trois fonderies de plomb traitent non seulement les minerais tunisiens, mais également les minerais étrangers. Leur capacité d'absorption atteint en effet 50.000 tonnes de minerai, alors que l'extraction tunisienne a atteint une seule fois 40.000 tonnes en 1924. La production annuelle moyenne de plomb métal qui était avant la guerre de 21.000 tonnes, n'a pu s'élever, en 1946, qu'à 7.500 tonnes.

Par ailleurs, deux usines traitent le plomb et l'une d'entre elles traite égale-

ment le zinc. Leur fabrication comprend des oxydes (minium et peintures), des plombs ouvrés, des tuyaux etc...

Cette industrie est un exemple de la possibilité de transformer les matières brutes, locales en objets de première nécessité.

b) Industries diverses

L'activité industrielle était avant la guerre très réduite. L'arrêt des relations extérieures a provoqué la création d'industries pour la transformation de certains produits locaux.

--- Industries alimentaires.

Des usines de fabrication de conserves ont apporté une aide précieuse au ravitaillement du pays et pourront se développer si l'outillage et les matières premières ne manquent pas.

Grâce à une production toujours accrue d'emballages métalliques, des tonnages appréciables sont d'ores et déjà obtenus annuellement; plus de 1.000 tonnes de confitures, près de 1.000 tonnes de concentré de tomates et de conserves de poisson. De bons résultats sont également escomptés dans la confection des jus de fruits des conserves de légumes etc...;

Quant à l'exportation de l'huile d'olive, elle reste subordonnée à de meilleures récoltes et au raffinage sur place.

- D'autres industries, nées au milieu des difficultés de la guerre, s'étendent et accroissent leur production, dans des domaines divers : textiles (74 tonnes de tissus en 1946), produits chimiques (insecticides et anti-cryptogamiques) et pharmaceutiques, produits de beauté et de parfumerie, verrerie, matériaux de construction (73.000 tonnes de ciment en 1946). En outre, certaines matières premières sont d'une qualité susceptible de donner lieu rapidement à une exploitation très rentable : l'alfa, le liège, les éponges etc... (Voir plus loin : Agriculture).

c) Energie

En 1938, toute l'énergie provenait de l'importation : la Tunisie recevait environ 240.000 tonnes de charbon (principalement de Grande-Bretagne) et 100.000 tonnes d'hydrocarbures. La guerre a provoqué une diminution sensible des arrivages de l'étranger, mais depuis 1943 les contingents alloués à la Régence ne cessent d'augmenter.

ARRIVAGES DE CHARBON (base 100 en 1938)								
	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	Mars 1947
Indice.....	67	41	42	0,6	75	84	113	132

L'indice montre, en mars 1947, une augmentation de 32 % sur l'arrivage mensuel moyen de 1938.

Le charbon importé est consacré à la production d'électricité (23 % environ, de gaz (10 %), aux transports (40 %), à l'in-

dustrie (12 %), au commerce (10 %) et divers (5 %).

Par ailleurs, si les importations d'essence sont légèrement inférieures à celles de 1938, par contre les importations de gas-oil sont supérieures.

IMPORTATIONS D'ESSENCE ET DE GAS-OIL (tonnes)		
	Essence	Gas-oil
1938.....	42.000	28.000
1946.....	38.000	43.000

Les importations d'hydrocarbures ont été réparties entre l'agriculture (environ 50%), l'industrie et les transports (30%), le commerce et les administrations (10%) et divers (10 %).

Electricité

L'énergie électrique, uniquement d'origine thermique, était produite en Tunisie par une série de petites centrales non interconnectées et par la centrale de La

Goulette. La puissance installée, diminuée de plus de 50 % par suite des destructions partielles ou totales des centrales pendant la guerre, atteint maintenant 32.000 K.W. (contre 46.000 en 1938).

Malgré une puissance moindre, la production aux bornes est supérieure à celle d'avant-guerre. Alors qu'en 1938, elle atteignait 67 millions de K.W.h, elle est en effet passée successivement de 39 millions en 1943 à 77 millions en 1946.

INDICE DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE (base 100 en 1938)								
	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1 ^{er} trim. 1947
Indice.....	94	117	129	58	108	123	115	161

L'augmentation de la consommation électrique est une conséquence du développement de l'industrialisation.

L'obligation d'importer tous les combustibles rend onéreuse et relativement insuffisante la production d'énergie électrique. Si le problème immédiat consiste surtout à mettre en distribution une quantité d'énergie suffisante pour accentuer la reprise de l'économie tunisienne, un plan coordonné doit cependant prévoir la reconstruction définitive des sources d'énergie :

- au moyen de l'utilisation rationnelle des ressources locales permettant des prix de revient moins élevés.

- En vue d'une diffusion large et à bas prix d'une énergie indispensable à l'équipement du pays.

La Tunisie n'est pas complètement dénuée de ressources énergétiques et le plan de mise en valeur repose, quant à l'énergie, sur les lignites, les hydrocarbures et les gaz naturels, et l'hydroélectricité.

- Si l'exploitation des lignites du Cap Bon n'est pas viable sous sa forme actuelle, par contre le procédé russe de combustion dans le gisement doit permettre une extraction rentable.

- Si les ressources en hydrocarbures et en gaz naturels ne peuvent être évaluées actuellement, les recherches

ont cependant donné des résultats encourageants. La découverte d'un seul gisement serait d'un précieux secours.

- Un programme de grands travaux est entré en exécution par la mise en construction, en 1946, de deux barrages (Oued El Lil et Oued Mel-lègue) qui permettront annuellement (dans 5 ou 6 ans) :
 - la production de 61 millions de K.W.h.

- l'adduction de 30 millions de m³ d'eau potable ou industrielle sur Tunis.

- l'irrigation de plusieurs dizaines de millions d'hectares.

Un tel équipement offrira le double intérêt d'accroître les ressources énergétiques tout en assurant l'extension des surfaces irriguées et l'amélioration de la production agricole.



Le stockage de blé